# Renseignements et inscription

Pour tout renseignement et inscription, contacter le secrétariat : **2 02 98 83 77 99** 

Mail: secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org



# Modalités et lieux d'accueil

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous :

#### **SAVS à BREST**

3 rue Édouard Belin Bât. 2/3, Porte E, 1er étage 29200 BREST

**2** 02 98 83 77 99

Tram Ligne A: Arrêt Eau Blanche



#### **SAVS à QUIMPER**

64 Avenue de Keradennec Immeuble K Nord 29000 QUIMPER

**2** 02 98 92 00 53

Bus ligne C1 ou C2: Arrêt C. Derven



Des RDV peuvent aussi être proposés sur le territoire de MORLAIX, au siège de l'Association : Les Genêts d'Or - 14 rue Louis Armand – ZI de Keriven - 29600 St-Martin-des-Champs





# **SAVS TSA**

# Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

pour personnes présentant des Troubles du Spectre de l'autisme (TSA)

\*\*\*

3 rue Édouard Belin Bât. 2/3, Porte E, 1er étage 29200 BREST

**2**: 02 98 83 77 99

Mail: secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org

\*\*\*

Un service financé par :



#### **Public et Missions**

Le service dispose d'un agrément de 30 places départementales. Il accompagne des adultes vivant à domicile, sur le Finistère, et présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Il a pour mission d'aider et de **soutenir** la personne dans les différents domaines de sa vie personnelle, professionnelle et sociale, dans une recherche constante **d'autonomie** et de développement des compétences.

### Modalités d'admission

L'accès au service est **gratuit**. Il est financé par le Conseil départemental du Finistère. Pour bénéficier d'un accompagnement par le SAVS, la personne doit disposer :

- D'une **orientation** vers un **SAVS** délivrée par la CDAPH (MDPH 29)
- D'un diagnostic d'autisme ou de TSA posé par un médecin.

Et avoir complété et transmis le dossier de demande d'inscription de l'ARS-CD29

## Modalités d'accompagnement

L'accompagnement par le service est libre, volontaire et individualisé.

Il peut prendre la forme d'entretiens individuels et/ou d'actions collectives et d'appui aux démarches extérieures :

Les rencontres peuvent avoir lieu au bureau, au domicile, ou dans les locaux d'un partenaire extérieur, à un rythme adapté aux besoins et aux demandes de la personne.

La personne signe un **Document Individuel de Prise en Charge** qui fixe le cadre de l'intervention et formalise son démarrage.

Puis elle élaborera un **Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)** basé sur une analyse conjointe de ses attentes et de ses besoins. Ce PIA sera réévalué régulièrement.

## Durée et fin d'accompagnement

La **durée d'accompagnement** par le service varie en fonction du projet, des demandes et des besoins de la personne.

L'accompagnement peut **prendre fin** à tous moments à la demande de la personne, d'un commun accord, et sous certaines conditions, à la demande du service.



## L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe composée de professionnels formés à l'autisme, s'articule de manière coordonnée autour de la personne pour construire avec elle un projet en adéquation avec ses aspirations et ses compétences. Elle est constituée de :

- 2 Psychologues
- 2 chargé(e)s d'accompagnement social
- 2 chargé(e)s d'accompagnement professionnel

**Avec l'accord de la personne**, les intervenants coordonnent leurs actions avec les partenaires du milieu ouvert inscrits dans son parcours.

## Les prestations

